



ST ETIENNE, le 3 juin 2024

Monsieur le Président,

Vous nous convoquez ce jour en seconde instance pour un déménagement de service que vous jugez sans importance et nous ne pouvons que regretter le manque de dialogue social sur ce dossier et en général dans les instances. De plus, nous constatons et ne pouvons que déplorer que vous n'hésitez pas à attaquer directement un membre de la Formation Spécialisée dans votre réponse en date du 22 mai 2024 et nous allons y revenir.

Notre but n'est pas de jouer au jeu du chat et de la souris et d'entrer dans la guerre des communiqués mais de défendre au mieux l'adaptation des conditions de travail pour nos collègues...

Aussi, malgré le fait que nous ne souhaitons pas répondre point par point à vos arguments, le contexte l'impose et nos arguments seront développés dans la séance d'aujourd'hui.

En tout état de cause, nous refusons fermement votre attaque sur les OS qui ne seraient pas impliquées dans le projet, tout comme les attaques personnelles qui n'ont pas lieu d'être dans un dialogue social de bon augure !

Nous pensons sincèrement que contrairement à vos dires, un projet aurait pu avoir lieu bien en amont en même temps que le départ du SIP car les surfaces étaient connues, la date de départ également et nous ne doutons pas de votre souhait de vous séparer du 1^{er} étage et de votre capacité à anticiper le fait que vous deviez effectuer des économies puisque cela est, et nous le constatons depuis longtemps, votre intérêt prioritaire...

C'est pourquoi Nous avons de grandes attentes aujourd'hui, tant sur les réponses à nos interrogations que sur votre capacité d'écoute et nous espérons que le médecin du travail ou l'APMP pourront éclaircir certains éléments importants.